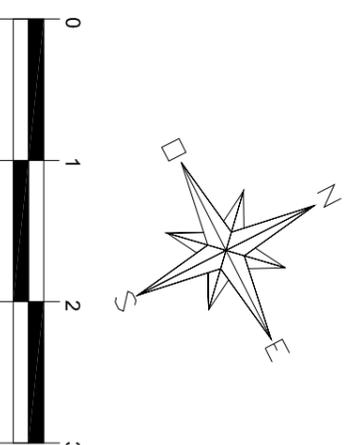
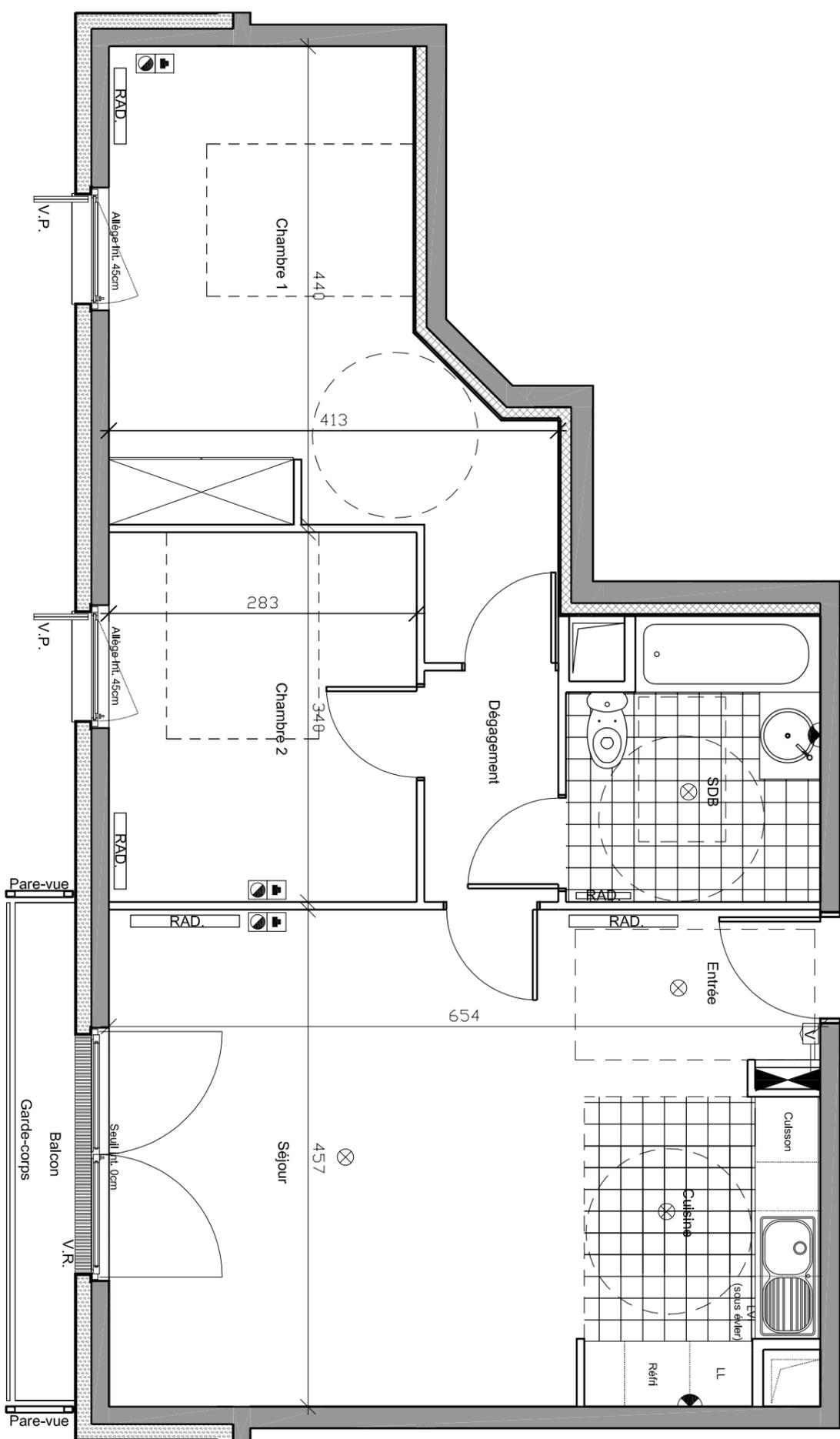


**SAINT-OUEN TERRA NATURA**  
 53-67, rue Eugène Berthoud et rue Adrien Lesesne  
 93400 Saint Ouen  
**LOT A.3.5 LOGEMENT 3 PIECES**  
**NIVEAU 3**



SURFACES HABITABLES	
ENTREE	-
SEJOUR / CUISINE	29.21 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	2.62 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	5.71 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	15.44 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.62 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>62.60 m<sup>2</sup></b>
BALCON	2.00 m <sup>2</sup>

	VISIONPHONE		PRISE TV
	RADIATEUR		PRISE MEDIA
	SORTIE DE FILS EN PLAFOND		VOILETS PLOIABLES
	APPLIQUE EXTERIEURE		VOILETS ROLULANTS
	SORTIE DE FILS EN APPLIQUE		TABLEAU ELECTRIQUE
	PRISE DE COURANT ETANCHE		SOFFITE, HAUTEUR SOUS PLAFOND 220 MINIMUM
	E.P. EAU PLUVIALE		LIMITE PRIVATIVE
	P.E. POINT D'EAU		GAINE TECHNIQUE
	PLUARD		EMPLACEMENT LAV-FINAGE
			EMPLACEMENT LAVE-VAISSELLE



NOTA 1: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales du logement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques, administratives ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement (soffite, rebombée de poutre, faux plafond, etc...). Les cotes indiquées sont approximatives, les canalisations et les prises de courant et les interrupteurs électriques ne sont pas représentés. Si ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des convecteurs ou radiateurs sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages.  
 La surface habitable est conforme à l'article R. 111-2 du Code de la construction.

NOTA 2: Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés. Seuls des ajouts d'équipements peuvent être pris en compte jusqu'à l'achèvement des fondations.